

Controverses et débats politiques en France sur la viande cellulaire

30 septembre 2026



Un article paru en août 2026 dans la revue *Food Ethics* examine les controverses, dans l'espace public français, suscitées par la viande cellulaire. Il regarde aussi comment elles impactent les débats politiques relatifs à l'encadrement juridique de cet aliment.

La viande cellulaire résulte d'un procédé biotechnologique qui consiste à produire en laboratoire, à partir de cellules souches prélevées sur un animal, un aliment approchant le goût, la texture et l'aspect de la viande conventionnelle. Elle n'est pas commercialisée au sein de l'Union européenne, mais deux demandes d'autorisation préalable de mise sur le marché ont été déposées au titre du règlement sur les « nouveaux aliments » et sont en cours d'examen. En France, la loi d'août 2021, interdit son utilisation en restauration collective. Trois propositions de loi ont suivi, non adoptées, visant à interdire sa production et sa consommation.

La viande cellulaire s'est invitée dans le débat public français entre autres suite à l'importante couverture médiatique et à l'intérêt suscité par la commercialisation de nuggets élaborés à partir de cellules de poulet, à Singapour en 2020. Des associations de consommateurs, des organisations environnementales et des syndicats agricoles ont alors exprimé des inquiétudes quant aux conséquences sanitaires, économiques et éthiques de cette innovation. Les promoteurs de cette technologie la présentaient, à l'inverse, comme une solution permettant de maintenir la consommation de produits carnés tout en réduisant les impacts environnementaux et les souffrances animales associés à l'élevage conventionnel.

Les autrices ont analysé la teneur des débats parlementaires, en France, depuis 2020. Quatre registres d'argumentation se dégagent. Le premier, largement partagé par les parlementaires et les ministres en charge de l'agriculture, est celui de la défense du modèle agricole français traditionnel, en présentant la viande cellulaire comme une menace pour l'élevage. Cette position, centrée sur la notion de « terroir », sur l'attachement au territoire et à la préservation des filières agricoles traditionnelles, est proche de celle des syndicats agricoles et des éleveurs. Le deuxième registre est celui de la souveraineté alimentaire, repris par les détracteurs de la viande cellulaire comme par ses défenseurs. Les premiers redoutent une dépendance envers des biotechnologies contrôlées par des multinationales étrangères. Les seconds y voient un moyen de sécuriser, diversifier et relocaliser l'approvisionnement alimentaire du pays. Le troisième registre insiste sur les incertitudes sanitaires et sur la

nécessaire application du principe de précaution à ces nouveaux aliments. Enfin, plusieurs prises de position politiques dénoncent l'industrialisation de l'alimentation à l'échelle mondiale et les atteintes à la tradition gastronomique française. Ce point de vue est contesté par certains chefs étoilés et entrepreneurs de la *FoodTech*, qui voient plutôt la viande cellulaire comme une source d'innovations culinaires responsables. Les autrices relèvent par ailleurs d'autres enjeux autour de la viande cellulaire circulant dans l'espace public mais peu abordés dans les débats parlementaires : la réduction de la souffrance animale, les incertitudes relatives aux allégations de durabilité de cette technologie, les inégalités d'accès des consommateurs à ces innovations alimentaires (coût, principes religieux, régime médical), etc.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : [*Food ethics*](#)